

Montréal, le 15 septembre 2017

1601, avenue De Lorimier  
Montréal (Québec) H2K 4M5  
Téléphone : 514 598-2231  
Télécopie : 514 598-2398  
[www.feesp.csn.qc.ca](http://www.feesp.csn.qc.ca)

**PAR COURRIEL :** [ic.spectrumauctions-encheresduspectre.ic@canada.ca](mailto:ic.spectrumauctions-encheresduspectre.ic@canada.ca)

Ministère de l'Innovation, des Sciences et  
du Développement économique du Canada  
A/s de l'Honorable Navdeep Bains  
Édifice C.D. Howe  
235, rue Queen  
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

### Comité exécutif

**DENIS MARCOUX**  
PRÉSIDENT  
514 598-2364

**STÉPHANIE GRATTON**  
VICE-PRÉSIDENTE  
514 598-2302

**NATHALIE ARGUIN**  
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE  
514 598-2361

**SYLVIE TREMBLAY**  
VICE-PRÉSIDENTE-  
TRÉSORIÈRE  
514 598-2490

**SYLVIO CÔTÉ**  
COORDONNATEUR  
514 598-2365

**RICHARD FORTIN**  
COORDONNATEUR  
418 456-6820

**AUDREY LAPRISE**  
SECRÉTAIRE  
DE DIRECTION  
514 598-2363  
[audrey.laprise@csn.qc.ca](mailto:audrey.laprise@csn.qc.ca)

**Télécopieur :**  
514 598-2398

### Objet : Consultation gouvernementale sur la 5G (référence : question 7-2)

La Fédération des employées et employés de services publics (FEESP) affiliée à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) compte 60 000 travailleuses et travailleurs de soutien œuvrant dans divers milieux touchant les services publics. Nous comptons parmi nos membres des employé-es municipaux (cols bleus et cols blancs), des employé-es de soutien en éducation (scolaire, collégiale, universitaire), des chauffeurs et des employé-es d'entretien dans le transport urbain, le transport scolaire et le transport de marchandise ainsi que des travailleuses et travailleurs de meuneries, de ports, d'organismes gouvernementaux, non-gouvernementaux et communautaires. Notre fédération a toujours été soucieuse non seulement des conditions de travail de ses membres, mais également de la santé et de la sécurité au travail de même que de l'environnement. Nous avons fait plusieurs interventions en ce sens dans ces secteurs d'activités.

La présente *Consultation sur la libération du spectre des ondes millimétriques à l'appui de la technologie 5G* nous donne l'occasion de présenter nos inquiétudes et nos revendications face aux déploiements de cette technologie qui prend d'assaut plusieurs secteurs d'activités en lien avec le monde du travail et l'environnement bâti et naturel. Cette technologie nécessitera l'installation de milliers d'antennes de relais puissantes pour répondre aux développements des villes, des routes, du transport intelligent et des secteurs de la santé et manufacturiers. C'est une liste très partielle des secteurs qui risquent d'être affectés par la libération du spectre des ondes millimétriques.

Aux premières loges, nous retrouverons les entreprises de télécommunications prêtes à offrir les services qui découleront de la libération de ce spectre. Même si le sujet des ondes électromagnétiques a fait couler beaucoup d'encre ces dernières années, plusieurs questions sont restées sans réponse. Pourtant, les impacts des ondes électromagnétiques sur la santé sont de plus en plus visibles.

L'augmentation du nombre de personnes présentant des symptômes d'électrosensibilité et le peu d'études d'impacts des ondes électromagnétiques sur les populations et les travailleuses et travailleurs exposés sont des champs d'expertise sous-documentés. Nous croyons que nous devons porter attention aux éléments suivants, entre autres, avant de libérer de nouveaux spectres :

- Puisqu'il y aura un nombre croissant d'antennes relais sur le bâti (écoles, immeubles, etc.) et dans les milieux de travail, des mesures préventives doivent être mises de l'avant pour sensibiliser davantage le public et les travailleuses et travailleurs des risques pour la santé. D'ailleurs, qu'en sera-t-il des travailleuses enceintes dans les milieux de travail envahis par des champs électromagnétiques?
- Il existe de réels effets sur la santé et une reconnaissance accrue du diagnostic d'électrosensibilité<sup>1</sup>. Les données fournies sur les effets à long terme sur la santé des populations et des travailleurs ont à ce jour été jugées insuffisantes;
- Il existe très peu d'études concernant les effets pouvant causer le cancer alors que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a classé les ondes électromagnétique dans la classe 2B<sup>2</sup>;
- Plusieurs questionnements des impacts sur la santé et les écosystèmes sont toujours sans réponse;
- Compte tenu de l'augmentation du nombre d'antennes relais à haute puissance dans l'environnement, les normes de sécurité devraient être revues en lien avec les populations les plus vulnérables. Qu'en est-il des effets sur le développement physique et psychique des enfants?
- Plusieurs scientifiques émettent des contraintes quant aux déploiements du spectre des ondes millimétriques;
- La 5G accroîtra de façon considérable la diffusion en continu de nouvelles données par internet qui pourraient ainsi devenir la propriété exclusive du gouvernement ou du privé. Il faut plaider pour des systèmes d'informations ouverts, transparents, fiables et contrôlés par la personne utilisatrice;
- Le déploiement de la 5G favorisera un accroissement de la fabrication d'antennes relais, d'équipement de télécommunication et d'électronique qui intensifieront l'exploration et l'exploitation minière de minerais de terre rares et de métaux lourds dans plusieurs pays dont les règlementations en environnement et en santé publique sont quasi

---

<sup>1</sup> Les symptômes de l'électrosensibilité sont : mal de tête, fatigue, insomnie, lassitude le jour, irritabilité, trouble de mémoire, etc. Ce sont des symptômes non spécifiques qui obligent à une investigation rigoureuse auprès des personnes affectées.

<sup>2</sup> 2B = peut-être cancérigène pour l'homme. Définition du Centre international de recherche sur le cancer, Organisation mondiale de la Santé, communiqué de presse n° 208, 31 mai 2011.

inexistantes. L'intensification de ces activités minières risque de causer des effets néfastes sur la santé et les activités socio-économiques des communautés.

Nous savons que l'industrie et le commerce des entreprises de télécommunication sont déjà prêts à se déployer et à rendre leurs produits disponibles. Toutefois, le ministère fédéral de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique (ISDE) présente lui-même des réserves quant à la libération des spectres. Le gouvernement sollicite des observations sur la nécessité d'avoir un moratoire sur la délivrance de nouvelles licences et la FEESP est en faveur de cette prudence.

**Compte tenu de l'ensemble de ces incertitudes, la FEESP recommande :**

- Un moratoire sur la libération du spectre des ondes millimétriques à l'appui de la technologie 5G;
- La création d'un comité indépendant multidisciplinaire, comportant des représentantes et représentants des travailleurs et du milieu de la santé. Les objectifs comprendraient le développement de règlements adaptés à la libération du spectre des ondes millimétriques pour la 5G et l'investissement dans la recherche sur les effets à long terme sur la santé des populations, des travailleuses et travailleurs et des écosystèmes, et ce, en toute transparence;
- La réévaluation des standards de sécurité pour les populations, dont les travailleuses et les travailleurs.

Nous vous remercions de prendre en compte nos inquiétudes et nos positions face à la libération du spectre des ondes millimétriques pour la 5G et espérons que les directives de votre gouvernement tiendront compte de la sécurité de la population.

Nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.



**Nathalie Arguin**  
Secrétaire générale

C.c:       Rassemblement ÉlectroSensibilité Québec – RESQ  
([electrosensibilitequebec@gmail.com](mailto:electrosensibilitequebec@gmail.com))